



Assemblée générale

Distr. générale
18 juin 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Points 8 et 108 de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau

**Développement social, y compris les questions relatives
à la situation sociale dans le monde et aux jeunes,
aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille**

Lettre datée du 18 juin 2002, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies*

Le 5 décembre 2001, l'Assemblée générale a adopté la résolution 56/38, intitulée « Recommandations relatives à l'appui au volontariat », dont le paragraphe 9 indique que l'Assemblée générale a décidé de consacrer aux résultats de l'Année internationale des volontaires et à son suivi deux séances plénières de sa cinquante-septième session, le 5 décembre 2002, Journée internationale des volontaires pour le développement économique et social, au titre de la question intitulée « Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille ».

Comme la date indiquée dans la résolution pour les deux séances plénières coïncide cette année avec celle d'un jour férié à l'Organisation des Nations Unies, je vous prie de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour décider d'une autre date pour ces séances. Je crois comprendre qu'il est proposé de les tenir le mardi 26 novembre 2002.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale au titre des points 8 et 108 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentant permanent du Japon
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Yukio **Satoh**

* Pour pouvoir statuer sur la question, l'Assemblée générale devra décider de reprendre l'examen du point 108 de l'ordre du jour.

